

DECRET N° 2015-411 DU 20 JUILLET 2015

portant reconstitution de carrière des
fonctionnaires de police recrutés en 1983.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°93-010 du 20 août 1997 portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2012-429 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes ;
- Vu** le décret n°59-222 du 15 décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux Fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;
- Vu** le décret n°97-622 du 30 décembre 1997 portant Statuts Particuliers des Corps des Personnels de la Police Nationale ;
- Vu** le décret n°2002-395 du 06 septembre 2002 portant identification des Autorités investies du pouvoir de nomination et de promotion des fonctionnaires de la Police Nationale dans leurs différents

grades ;

- Vu** le décret n°2008-817 du 31 décembre 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de la Police Nationale ;
- Vu** le décret n°2009-713 du 31 décembre 2009 portant modalités de règlement des problèmes de reconstitution de carrière de certains fonctionnaires de Police, suite à leurs réclamations et aux arrêts de la Cour Suprême ;
- Vu** l'arrêté interministériel n°149/MISPC/MEF/DC/SGM/SA du 07 septembre 2011 chargé de l'exécution et de la mise en œuvre du décret n°2009-713 du 31 décembre 2009 portant modalités de règlement des problèmes de reconstitution de carrière de certains fonctionnaires de Police, suite à leurs réclamations et aux arrêts de la Cour Suprême ;
- Vu** le rapport n°060/MISPC/DC/SP-C du 05 avril 2013 de la commission interministérielle chargée de l'exécution et de la mise en œuvre du décret n°2009-713 du 31 décembre 2009 portant modalités de règlement des problèmes de reconstitution de carrière de certains fonctionnaires de Police, suite à leurs réclamations et aux arrêts de la Cour Suprême ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 juin 2015,

DECRETE :

Article 1^{er} : En application des dispositions des articles 111, 112 et 113 de la loi n°93-010 du 20 août 1997, portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale et celle des dispositions des articles 1, 2, 3, 6 et 7 du décret n°2009-713 du 31 décembre 2009 portant modalités de règlement des problèmes de reconstitution de carrière de certains fonctionnaires de Police, suite à leurs réclamations et aux arrêts de la Cour Suprême, la carrière des fonctionnaires de Police dont les noms suivent est reconstituée comme suit :

CORPS DES COMMISSAIRES DE POLICE 1983

N°	NOM ET PRENOMS	MLE	DATE D'INCORPORATION	SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE		DIPLOME DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE OBTENU	OBSERVATIONS
				GRADES	DATES		
1	AKOUETE C. Appolinaire	1392	07/02/1983	1- Elève Commissaire de Police	Pour compter du 07/02/1983	NEANT	A fait 2 ans de formation pour l'obtention du diplôme de Commissaire de Police, donc bénéficie d'une bonification de 12 mois, nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 1 ^{er} Avril 2002
				2- Commissaire de Police Stagiaire	pour compter du 1er octobre 1985		
				3- Commissaire de Police de 2ème classe	pour compter du 1er octobre 1986		
				4- Commissaire de Police de 1ère classe	pour compter du 1er Avril 1991		
				5- Commissaire de Police de 2ème classe	pour compter du 1er Octobre 1986		
				6- Commissaire de Police de 1ère classe	pour compter du 18 Juin 1990		
				7- Commissaire Principal de Police	pour compter du 1er Janvier 1995		
				8- Commissaire Divisionnaire de Police	pour compter du 1er juillet 1998		
				9- Contrôleur Général de Police	pour compter du 1er Avril 2003		
2	ANKI DOSSO Osséni. Maïga	1393	07/02/1983	1- Elève Commissaire de Police	Pour compter du 07/02/1983	NEANT	A fait 2 ans de formation pour l'obtention du diplôme de Commissaire de Police, donc bénéficie d'une bonification de 12 mois, nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 1er
				2- Commissaire de Police Stagiaire	Pour compter du 1er Octobre 1985		
				3 - Commissaire de Police de 2ème Classe	Pour compter du 1er octobre 1986		
				4- Commissaire de Police de 1ère Classe	Pour compter du 1er Avril 1991		

elo
1

				5- Commissaire de Police ⁴ de 2ème Classe	Pour compter du 1er octobre 1986		Janvier 2002
				6- Commissaire de Police de 1ère Classe	Pour compter du 18/06/1990		
				7- Commissaire Principal de Police	Pour compter du 1er Janvier 1995		
				8- Commissaire Divisionnaire de Police	Pour compter du 1er Avril 1998		
				9- Contrôleur Général de Police	Pour compter du 1er Janvier 2003		
3	BONOU Augustin M.	1394	07/02/1983	1- Elève Commissaire de Police	Pour compter du 07/02/1983	NEANT	A fait 2 ans de formation pour l'obtention du diplôme de Commissaire de Police, donc bénéficie d'une bonification de 12 mois, nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 1 ^{er} Juillet 2001
				2- Commissaire de Police Stagiaire	pour compter du 1er octobre 1985		
				3- Commissaire de Police de 2ème classe	pour compter du 1er octobre 1986		
				4- Commissaire de Police de 1ère classe	pour compter du 1er Janvier 1991		
				5- Commissaire de Police de 2ème classe	pour compter du 1er Octobre 1986		
				6- Commissaire de Police de 1ère classe	pour compter du 18 Juin 1990		
				7- Commissaire Principal de Police	pour compter du 1er Janvier 1995		
				8- Commissaire Divisionnaire de Police	pour compter du 1er Avril 1998		
				9- Contrôleur Général de Police	pour compter du 1er Juillet 2002		
4	BEHANZIN AWAGBE Francis	1395	07/02/1983	1- Elève Commissaire de Police	Pour compter du 07/02/1983	NEANT	A fait 2 ans de formation pour l'obtention du diplôme de Commissaire de Police, donc bénéficie d'une bonification de 12 mois, nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 1er Avril 2001
				2- Commissaire de Police Stagiaire	pour compter du 1er octobre 1985		
				3- Commissaire de Police de 2ème classe	pour compter du 1er octobre 1986		
				4- Commissaire de Police de 1ère classe	pour compter du 1er Janvier 1991		
				5- Commissaire de Police de 2ème classe	pour compter du 1er Octobre 1986		

eto f

				6- Commissaire de Police de ⁵ 1 ^{ère} classe	<i>pour compter du 18 Juin 1990</i>		
				7- Commissaire Principal de Police	<i>pour compter du 1er Janvier 1995</i>		
				8- Commissaire Divisionnaire de Police	<i>pour compter du 1er Avril 1998</i>		
				9- Contrôleur Général de Police	<i>pour compter du 1er Avril 2002</i>		
5	ZOMALETHO Mathias	1398	07/02/1983	1- Elève Commissaire de Police	<i>Pour compter du 07/02/1983</i>	NEANT	A fait 2 ans de formation pour l'obtention du diplôme de Commissaire de Police, donc bénéficie d'une bonification de 12 mois, nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 1er Avril 2002
				2- Commissaire de Police Stagiaire	<i>pour compter du 1er octobre 1985</i>		
				3- Commissaire de Police de 2 ^{ème} classe	<i>pour compter du 1er octobre 1986</i>		
				4- Commissaire de Police de 1 ^{ère} classe	<i>pour compter du 1er Avril 1991</i>		
				5- Commissaire de Police de 2 ^{ème} classe	<i>pour compter du 1er Octobre 1986</i>		
				6- Commissaire de Police de 1 ^{ère} classe	<i>pour compter du 18 Juin 1990</i>		
				7- Commissaire Principal de Police	<i>pour compter du 1er Janvier 1995</i>		
				8- Commissaire Divisionnaire de Police	<i>pour compter du 1er juillet 1998</i>		
				9- Contrôleur Général de Police	<i>pour compter du 1er Avril 2003</i>		
6	SOHOU Alfred Stanislas	1397	07/02/1983	1- Elève Commissaire de Police	<i>Pour compter du 07/02/1983</i>	NEANT	Sanctionné
				2- Commissaire de Police Stagiaire	<i>Pour compter du 1er Octobre 1984</i>		
				3- Titularisé Commissaire de Police de 2 ^{ème} Classe	<i>Pour compter du 1er octobre 1985</i>		
				4- Commissaire de Police de 1 ^{ère} Classe	<i>Pour compter du 1er octobre 1990</i>		
				5-Reversé et Reclassé Commissaire de Police de 1 ^{ère} Classe	<i>Pour compter du 18/06/1990</i>		

ctt

				6- Commissaire Principal de Police	Pour compter du 1er Janvier 1995		
				7- Commissaire Divisionnaire de Police	Pour compter du 1er Avril 1998		
				8- Contrôleur Général de Police	Pour compter du 1er Janvier 2004		
7	HINVI Coffi Etienne Lazare	1396	07/02/1983	1- Elève Commissaire	Pour compter du 07-févr-83	NEANT	NEANT (DECEDE LE)
				2- Commissaire de Police Stagiaire	Pour compter du 1 ^{er} Octobre 1984		
				3- Commissaire de Police de 2 ^{ème} classe	Pour compter du 1 ^{er} Octobre 1985		
				4- Commissaire de Police de 1 ^{ère} classe	Pour compter du 10 Avril 1992		
				5- Commissaire Principal de Police	Pour compter du 1 ^{er} Janvier 1995		
				6- Commissaire Divisionnaire de Police	Pour compter du 1 ^{er} Avril 1998		
				7- Contrôleur Général de Police	Pour compter du 1 ^{er} Janvier 2003		

CORPS DES OFFICIERS DE POLICE 1983						
N°	NOM ET PRENOMS	MLE	DATE D'INCORPORATION	SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE	DIPLÔME DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	OBSERVATIONS

				GRADES	DATES	OBTENU	
1	GANGO K. Léon	1383	07/02/1983	1- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 18 Juin 1990	A eu le BSPJ (Brevet Supérieur de Police Judiciaire) le 18/01/1989, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 01/10/2008.
				2- Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 18 Juin 1993		
				3- Commissariat Principal de Police	Pour compter du 1er Juillet 1999		
				4- Commissaire Divisionnaire de Police	Pour compter du 1er Avril 2003		
				5- Contrôleur Général de Police	Pour compter du 1er Avril 2009		
2	KOUKPONOU Siméon Coffi	1384	07/02/1983	1-Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 31 Mars 2006	N'a pas eu de Diplôme de Qualification Professionnelle(BSPJ)	
				2-Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Juillet 2009		
3	KOUNDE D. Jean-Baptiste	1385	07/02/1983	1- Commissaire de Police Stagiaire	Pour compter du 1er Juin 1989	A eu le BSPJ (Brevet Supérieur de Police Judiciaire) le 29/04/1987, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 01/07/2012.
				2- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 1er Juin 1990		
				3- Commissariat de Police de 1ère classe	Pour compter du 18 Juin 1993		
				4- Commissaire Principal de Police	Pour compter du 1er Avril 2003		
				5- Commissaire divisionnaire de Police	Pour compter du 1er Janvier 2007		
				6- Contrôleur Général de Police	Pour compter du 1er Janvier 2013		
4	SYLLA Mohamed	1386	07/02/1983	1- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 18 Juin 1990	A eu le BSPJ (Brevet Supérieur de Police Judiciaire)le 29/04/1987, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 01/01/2009.
				2- Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 18 Juin 1993		
				3- Commissariat Principal de Police	Pour compter du 1er Juillet 1999		
				4- Commissaire Divisionnaire de Police	Pour compter du 01 Juillet 2003		

				5- Contrôleur Général de Police	Pour compter du 1 ^{er} Juillet 2009		
5	BOCO Wilfried	1399	25/02/1993	1- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 18 Juin 1990	N'a pas eu le BSPJ (Brevet Supérieur de Police Judiciaire) mais le DESAP	
				2- Commissariat de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Janvier 1999		
				3- Commissaire Principal de Police	Pour compter du 1er Janvier 2006		
				4- Commissaire divisionnaire de Police	Pour compter du 1er Janvier 2009		
				5-Contrôleur Général de Police	Pour compter du 1er Janvier 2012		
6	GUIDIMEY A. Célestin	1400	25/02/1983	1- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 1 ^{er} Octobre 1994	A eu le BSPJ (Brevet Supérieur de Police Judiciaire) le 29/04/1987, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 01/07/2005.
				2- Commissaire de Police de 1 ^{ère} classe	Pour compter du 1 ^{er} Janvier 1998		
				3- Commissaire de police de 2ème classe	pour compter du 1er juin 1990		
				4- Commissaire de Police de 1ère classe	pour compter du 18 Juin 1993		
				5- Commissaire Principal de Police	pour compter du 1er Janvier 1998		
				6-Commissaire Divisionnaire de Police	pour compter du 1er Octobre 2001		
				7-Contrôleur Général de Police	pour compter du 1er Janvier 2006		
7	OKE-VE Noël	1401	07/02/1983	1- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 18 Juin 1990	A eu le BSPJ (Brevet Supérieur de Police Judiciaire) le 18/01/1989, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 01/01/2008.
				2- Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 18 Juin 1993		
				3- Commissaire Principal de Police	Pour compter du 1er Juillet 1999		

				4-Commissaire Divisionnaire de Police	Pour compter du 1er Juillet 2003		
				5- Contrôleur Général de Police	Pour compter du 1er Juillet 2008		
8	DJIMASSE Emile Florent	1402	07/02/1983	1- Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 18 Juin 1993	A eu le BSPJ (Brevet Supérieur de Police Judiciaire) le 29/04/1987, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 01/10/2008.
				2- Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 18 Juin 1993		
				3- Commissaire Principal de Police	Pour compter du 1er Avril 1999		
				4-Commissaire Divisionnaire de Police	Pour compter du 1er Octobre 2003		
				5- Contrôleur Général de Police	Pour compter du 1er Avril 2009		
9	AGANI Emmanuel	1403	07/02/1983	1- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 18 Juin 1990	A eu le BCT2 (Brevet de Capacité Technique 2), le 01/07/1987 Donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Contrôleur Général de Police pour compter du 01/01/2009.
				2- Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 18 Juin 1993		
				3-Commissaire Principal de Police	Pour compter du 1er Avril 1999		
				4-Commissaire Divisionnaire de Police	Pour compter du 1er Octobre 2003		
				5-Contrôleur Général de Police	Pour compter du 1er Juillet 2009		

INSPECTEURS DE POLICE RECRUTES EN 1983

N°	NOM ET PRENOMS	MLE	DATE D'INCORPORATION	SITUATION ADMINISTRATIVE	RECONSTITUTION DE CARRIERE	DIPLÔME DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE OBTENU	OBSERVATIONS
----	----------------	-----	----------------------	--------------------------	----------------------------	---	--------------

cto

				GRADES	DATES	GRADES	DATES		
1	AGBO Antoine	1387	7/2/83	1- Reversé, reclassé et avancé au grade de Inspecteur de Police de 2ème Classe	Pour compter du 18 Juin 1990	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 09/06/1996, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Divisionnaire de Police pour compter du 01/04/2012
				2- Inspecteur de Police de 1ère Classe	Pour compter du 1er Avril 1995	CP1	1/1/2005		
				3- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 1er Janvier 1999	CPP	1/1/2009		
				4- Commissaire de Police de 2ème Classe	Pour compter du 27 Décembre 2003	CDP	1/04/2012		
				5-Commissaire de Police de 1ere classe	Pour compter du 1er Janvier 2003				
2	AGUIAR Pascal Houinsinou Otoglo	1388	7/2/83	1- Inspecteur de Police de 2ème Classe	Pour compter du 18 Juin 1990	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 14/09/1987, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Divisionnaire de Police pour compter du 1er Janvier 2012
				2- Inspecteur de Police de 1ère Classe	Pour compter du 1er Avril 1995	CP1	1/1/2005		
				3- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 1er Janvier 1999	CPP	1/1/2009		
				4-Commissaire de Police de 2ème Classe	Pour compter du 16 Juillet 2002	CDP	1/01/2012		
				5-Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Octobre 2006				
				6-Commissaire Principal de Police	Pour compter du 1er Octobre 2011				
3	AKOTEGNON Janvier Sourou	1389	7/2/83	1- Inspecteur de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Avril 1995	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 14/09/1987,	Nouveau grade: Commissaire Principal de Police pour compter du
				2- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 1er Avril 1999	CP1	1/4/2006		

ctt
1

				3- Inspecteur de Police Divisionnaire	Pour compter du 1er Janvier 2004	CPP	01/10/2010	donc bénéficie de six (06) mois de bonification	1er Octobre 2010;
				4- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 17- févr-11				
4	LADJOHOUNLOU Moussitaou	1390	22/4/83	5- Reversé, reclassé et avancé Inspecteur de Police de 2ème classe	Pour compter du 18 Juin 1990	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 14/09/1987, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Divisionnaire de Police pour compter du 1er Octobre 2012
				6- Inspecteur de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Juillet 1995	CP1	1/1/2005		
				7- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 1er Octobre 1999	CPP	1/7/2009		
				8- Inspecteur de Police Divisionnaire	Pour compter du 01 Juillet 2004	CDP	1/10/2012		
				7- Commissaire de Police de 2ème Classe	Pour compter du 27 Décembre 2006				
				9- Commissaire de Police de 1ère Classe	Pour compter du 1er Janvier 2010				
5	MAHOUGBE Emile	1391	7/2/83	1- Inspecteur de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Avril 1995	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 14/09/1987, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Divisionnaire de Police pour compter du 1er Octobre 2012
				2- Inspecteur Principal de Police	Pour compter du 1er Janvier 1999	CP1	1/1/2005		
				3- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 1er Novembre 2005	CPP	1/7/2009		
				4- Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Octobre 2009	CDP	1/10/2012		
6	FARA Bernard	1404	7/2/83	1- Reclassé et nommé Inspecteur de Police de 2ème classe	Pour compter du 1er Juin 1990	CP2	1/10/2000	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire	Décédé le 17/12/2001; Nouveau grade:

				2- nommé Inspecteur de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Octobre 1996			le 09/06/1986, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Commissaire de Police de 2ème classe pour compter du 01/10/2000;
7	MAMA SAKA Saïdou	1405	25/2/83	1- Inspecteur Principal de Police	<i>Pour compter du 1er Avril 1993</i>	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 09/06/1986, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Divisionnaire de Police pour compter du 1er Juillet 2012
				2- Commissaire de Police de 2ème classe	<i>Pour compter du 16/07/2002</i>	CP1	1/1/2005		
				3- Commissaire de Police de 1ère classe	<i>Pour compter du 1er Octobre 2006</i>	CPP	1/4/2009		
				4- Commissaire Principal de Police	<i>Pour compter du 1er Avril 2012</i>	CDP	1/07/2012		
8	DANON Emmanuel	1407	25/2/83	1- Reversé et reclassé Inspecteur de Police de 2ème classe	<i>Pour compter du 18 Juin 1990</i>	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 14/09/1987, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Principal de Police pour compter du 1er Avril 2011
				2- Inspecteur de Police Principal	<i>Pour compter du 1er Avril 1999</i>	CP1	1/7/2006		
				3- Inspecteur de Police Divisionnaire	<i>Pour compter du 1er Janvier 2006</i>	CPP	1/4/2011		
9	ZINSOU Théophile Codjo	1408	25/2/83	1- Inspecteur de Police de 1ère classe	<i>Pour compter du 1er juillet 1995</i>	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 09/06/1986, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Principal de Police pour compter du 1er Octobre 2010
				2- Inspecteur de Police Principal	<i>Pour compter du 1er Octobre 1999</i>	CP1	1/4/2006		
				3- Inspecteur de Police Divisionnaire	<i>Pour compter du 1er Octobre 2004</i>	CPP	1/10/2010		
10	NEKOUA	1409	25/2/83	1- Inspecteur de Police de 1ère classe	<i>Pour compter du 1er juillet 1995</i>	CP2	1/3/2001	A obtenu le	Nouveau grade:

	Mampiri			2- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 1er juillet 1999	CP1	1/1/2005	diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 09/06/1986, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Commissaire Divisionnaire de Police pour compter du 1er Juillet 2011
				3- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 16/07/2002	CPP	1/1/2009		
				4- Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er janvier 2006	CDP	1/7/2011		
11	HOUNGNIBO Séraphin	1410	25/2/83	1- Inspecteur de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Juillet 1995	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 14/09/1987, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Principal de Police pour compter du 1er Avril 2011; Puntion en cours 60 JAR avec TDCD, donc Commissaire Principal de Police le 01/04/2012
				2- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 1er Juillet 1999	CP1	1/10/2006		
				3- Inspecteur de Police Divisionnaire	Pour compter du 1er Avril 2004	CPP	1/04/2012		
12	ABOUA Ferdin	1411	25/2/83	1- Inspecteur de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Octobre 1999	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 09/06/1986, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Principal de Police pour compter du 1er Octobre 2010
				2- Officier de Police de 2ème classe	Pour compter du 25 Février 1990	CP1	1/4/2006		
				3- Inspecteur de Police de 2ème classe	Pour compter du 18 Juin 1990	CPP	1/10/2010		
				4- Inspecteur de Police Divisionnaire	Pour compter du 1er Octobre 2004				
				5- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 17 Février 2011				
13	N'TCHA M'PO Mouni	1412	25/2/83	1- Inspecteur de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er juillet 1995	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 09/06/1986, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Principal de Police pour compter du 1er Octobre 2010
				2- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 1er juillet 1999	CP1	1/4/2006		
				3- Inspecteur de Police Divisionnaire	Pour compter du 1er juillet 2004	CPP	1/10/2010		
14	MISSINHOUN Donatien Thomas	1413	25/2/83	1- Inspecteur de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Octobre 1996	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier	Nouveau grade: Commissaire

				2- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 1er Janvier 2000	CP1	1/1/2005	de Police Judiciaire le 09/06/1986, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Principal de Police pour compter du 1er Octobre 2008; A été mis en disponibilité pour deux (02) ans de 2010 à 2012
				3- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 16/07/2002	CPP	1/10/2008		
				4-Commissaire de Police de 1ère classe	1er Octobre 2006				
15	DJOMAKI C. Roger	1414	25/2/83	1- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 25/02/1983	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 14/09/1987, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Principal de Police pour compter du 1er Octobre 2010
				2- Inspecteur de Police Divisionnaire	Pour compter du 1er Octobre 2004	CP1	1/4/2006		
				3- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 17 Février 2011	CPP	1/10/2010		
16	GOUNADON Paulin	1415	25/2/83	1- Officier de Police de 2ème classe	Pour compter du 25/02/1990	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 09/06/1986, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire Divisionnaire de Police pour compter du 1er Juillet 2012
				2- Inspecteur de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Avril 1995	CP1	1/1/2005		
				3- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 1er Avril 1999	CPP	1/4/2009		
				4- Commissaire de Police de 2ème classe	Pour compter du 27/12/2003	CDP	1/7/2012		
				5- Commissaire de Police de 1ère classe	Pour compter du 1er Avril 2007				
				6- Commissaire de Police Principal	Pour compter du 1er Janvier 2012				
17	LISSAGBE Dieudonné Dadjo	1416	25/2/83	1- Reversé, reclassé et avancé IP2	Pour compter du 18/06/1990	CP2	1/3/2001	A obtenu le diplôme d'Officier	Nouveau grade: Commissaire
				2- Inspecteur de	Pour compter du 1er	CP1	1/1/2005		

				Police de 1 ^{ère} classe	<i>Avril 1995</i>			de Police Judiciaire le 09/06/1986, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Divisionnaire de Police pour compter du 1er Octobre 2011
				3- Inspecteur de Police Principal	<i>Pour compter du 1er Avril 1999</i>	CPP	1/1/2009		
				4- Commissaire de Police de 2 ^{ème} classe	<i>Pour compter du 16/07/2002</i>	CDP	1/10/2011		
				5- Commissaire de Police de 1 ^{ère} classe	<i>Pour compter du 1er Avril 2006</i>				
				6- Commissaire de Police Principal	<i>Pour compter du 1er Avril 2011</i>				
18	GODONOUKPE Laurent	1424	1/12/82	1- Inspecteur de Police de 1 ^{ère} classe	<i>Pour compter du 1er Avril 2001</i>	CP2	01/10/2008	A obtenu le BSIP, le 12/09/2006, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire de Police de 1 ^{ère} classe pour compter du 1er Juillet 2011
				2- Nommé et reclassé IP ₂	<i>Pour compter du 1er Avril 1991</i>	CP1	01/07/2011		
				3- Inspecteur de Police Principal	<i>Pour compter du 12/09/2006</i>				
				4- Elève Commissaire de Police	<i>Pour compter du 07/04/2008</i>				
				5- Commissaire de Police de 2 ^{ème} classe	<i>Pour compter du 25/03/2009</i>				
19	CODJIA Amoussou Mathieu	1443	1/12/82	1- Nommé et reclassé et avancé IP ₂	<i>Pour compter du 1er Avril 1992</i>	CP2	01/10/2008	A obtenu le Diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 23 Juin 1994, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: commissaire de Police de 1 ^{ère} classe pour compter du 1er Juillet 2011
				2- Inspecteur de Police de 1 ^{ère} classe	<i>Pour compter du 1er Avril 2001</i>	CP1	01/07/2011		
20	ADANDE Ahoton M. R.	1444	1/12/82	1-Nommé et reclassé Inspecteur de Police de 2 ^{ème} classe	<i>Pour compter du 03 Novembre 1996</i>	CP2	01/10/2008	A obtenu le Diplôme d'Officier de Police Judiciaire	Nouveau grade: commissaire de Police de 1 ^{ère}

				2- Inspecteur de Police de 1 ^{ère} classe	Pour compter du 1 ^{er} Avril 2001	CP1	01/07/2012	le 16/07/1993, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	classe pour compter du 1 ^{er} Juillet 2012; 60 JAR
21	BOGNON Tognissè Magloire	1451	1/12/82	1- Nommé et reclassé et avancé IP ₂	Pour compter du 1 ^{er} Octobre 1991	CP2	01/10/2009	A obtenu le Diplôme d'Officier de Police Judiciaire le 16/07/1993, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire de Police de 1 ^{ère} classe pour compter du 1 ^{er} Juillet 2012
				2- Inspecteur de Police de 1 ^{ère} classe	Pour compter du 1 ^{er} Avril 2001	CP1	01/07/2012		
				3- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 12/09/2006				
				4- Inspecteur de Police Divisionnaire	Pour compter du 1 ^{er} Janvier 2011				
22	BIO BOULOU Yaya	1453	1/12/82	1- Nommé et reclassé et avancé IP ₂	Pour compter du 03/11/1996	CP2	01/10/2009	A obtenu le Diplôme d'Officier de Police Judiciaire, le 16/07/1993, donc bénéficie de six (06) mois de bonification	Nouveau grade: Commissaire de Police de 1 ^{ère} classe pour compter du 1 ^{er} Juillet 2012
				2- Inspecteur de Police de 1 ^{ère} classe	Pour compter du 1 ^{er} Avril 2001	CP1	01/07/2012		
				3- Inspecteur de Police Principal	Pour compter du 12/09/2006				
				4- Inspecteur de Police Divisionnaire	Pour compter du 1 ^{er} Janvier 2011				
23	ABOUA Emile	1454	1/12/82	1- Sous-brigadier de Paix	Pour compter du 1 ^{er} Octobre 1988	CP2	1/10/10	A obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire, le 23/06/1994, donc bénéficie de six (06) mois de bonification.	Nouveau grade: CP2 pour compter du 01/04/2010
				2- Inspecteur de Police de 2 ^{ème} classe	Pour compter du 1 ^{er} Juillet 1992				
				3- Inspecteur de Police de 1 ^{ère} classe	Pour compter du 1 ^{er} Avril 2001				

Article 2 : L'incidence financière découlant de la reconstitution de carrière ci-dessus, sera payée conformément aux lois des finances en vigueur.

Article 3 : Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes et le Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 20 juillet 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance,

Lionel ZINSOU

Le Vice- Premier Ministre Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

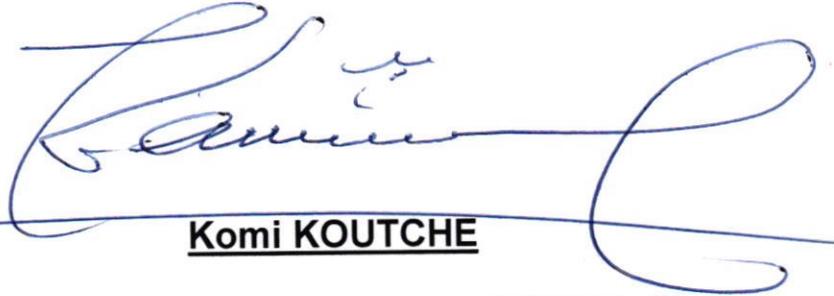
François Adebayo ABIOLA

Le Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité Publique et des Cultes,

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Economie,
des Finances et des Programmes de
Dénationalisation,



Placide AZANDE



Komi KOUTCHE

AMPLIATIONS : PR (ATCR) : 06 - AN : 04 - CC : 02 - CS : 02 - HAAC : 02 - CES : 02 - HCJ : 02 - PM/DEEPPPBG : 02 - MISPC : 02 - VPM/ESRS : 02 - MEEFPD : 02 - MDN : 02 - AUTRES MINISTERES : 23 - SGG : 04 - DGB-CF-DGTCP-DGID-DGDDI : 05 - DSIA-DOPA : 02 - BN-DAN-DLC : 03 - GCONB-DCCT-INSAE : 03 - BCP-CSM-IGAA : 03 - UAC-ENAM-FADESP : 03 - UNIPAR-FDSP : 02 - SYNAPOLICE : 01 - INTERESSES : 39 - DOSSIERS INTERESSES : 39 - CHRONO : 02 - ARCHIVES : 02 - JORB : 01.

